

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 MAI 2017**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs FEHRENBACH Benoît, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERTHOMIER Marie-Christine, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOU Frédéric, CHAUDAGNE LE REVALLAEC Danièle, CIRET Didier, GOMBERT Annick, RIGOLLET LE BIHAN Erwann, PRAULY Jean-Claude, JACQUET Alain, MULTON Jean-Michel, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, JUNQUET Pascale, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, GIBAUT Wilfried, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, BERTON Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, VARVOU Jean-Pierre, TRUFFAUT Jacqueline.

Absents excusés : Madame Colette TAILLEBOURG, pouvoir à Madame Danièle CHAUDAGNE LE RAVALLEC.

### **CONSTRUCTION DE 7 EOLIENNES ET D'UN POSTE DE LIVRAISON SUR LA COMMUNE DE SAUZELLES**

Le Président Claude MERIOT informe le Conseil Communautaire que Monsieur le Préfet de l'Indre dans le cadre de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle 2 dans son article 90 - paragraphe 11 stipule que toute demande de permis de construire pour l'implantation de projet éolien devra faire l'objet d'une consultation des communes et des EPCI limitrophes de la commune du lieu d'implantation du projet, a sollicité l'avis de la Communauté de Communes Benne Val de Creuse sur la construction de 7 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Sauzelles.

Monsieur Martial DRUI, Maire de Sauzelles, rappelle l'historique de ce dossier. Il précise qu'il n'est pas contre l'éolien mais qu'il est contre ce projet qui couperait la commune en deux ; l'aspect financier ne pouvant prévaloir.

Monsieur Roland CAILLAUD, Maire de Pouligny St Pierre, défend lui l'aspect financier en arguant la baisse des dotations et la nécessité pour les collectivités de trouver de nouvelles recettes.

Monsieur Erwann RIGOLLET LE BIHAN, élu du Blanc, fait remarquer que le rapport joint fait apparaître un problème d'acoustique.

Madame Edith VACHAUD, Maire de Ruffec, estime qu'il y a un manque de clarté notamment par le fait que la population de Sauzelles n'a pas été informée de l'évolution de ce dossier.

Monsieur Daniel DEJOLLAT, Maire de Concremiers, indique qu'il faut respecter le vote de la commune de Sauzelles contre ce projet.

Monsieur Claude MERIOT, Président, rappelle que la Communauté de Communes n'a jamais imposé à une commune un projet qu'elle ne souhaitait pas. Il indique qu'il souhaite que la décision de la commune de Sauzelles soit respectée.. Il précise que dans le cas d'un projet sur une commune qui y serait favorable, il demanderait le même respect de la décision. Il fait savoir qu'il votera contre l'implantation d'éoliennes à Sauzelles.

Le Conseil Communautaire décide à bulletins secrets par 26 voix contre, 8 voix pour et 3 abstentions d'émettre un avis défavorable.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur Dominique HERVO, Vice-Président présente la manifestation qui aura lieu aux Forges de l'Abloux le 21 mai 2017 avec des randonnées pédestre et équestre, des animations familiales, un repas de producteurs locaux.

Monsieur Alain JACQUET précise qu'il a programmé des réunions des maires concernant les désherbeurs thermiques. Il y aura 3 secteurs géographiques. La maintenance sera assurée par la Communauté de Communes.

Le Président indique que la prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le jeudi 18 mai 2017 et qu'elle sera précédée d'une réunion du bureau élargi.